

Reculer le choix d'option en 3^e secondaire: pas facile

Laurent Lescouarch invite la Belgique à s'inspirer des limites du système scolaire français.

Fruit des négociations entre PS et CDH, la Déclaration de politique communautaire (DPC) pose un constat implacable: *"Le rôle d'ascenseur social [de l'école] est aujourd'hui menacé [...]. L'allongement d'un tronc commun jusqu'à la fin de la 3^e secondaire est de nature à compenser les différences de ressources culturelles entre élèves et contribuer à la réussite de tous."* Un défi ambitieux qui a fait l'objet, vendredi, d'un colloque organisé par le Conseil de l'éducation et de la formation (Cef) à Bruxelles.

Le tronc commun, quezako? En vertu du décret Missions, les six années du primaire ainsi que les deux premières années du secondaire constituent *"un continuum pédagogique"* au sein duquel le 1^{er} degré du secondaire est considéré comme *"un tronc commun"*, c'est-à-dire que les élèves ne choisissent de s'orienter vers la filière générale, technique ou professionnelle qu'au terme de la 2^e secondaire (14 ans). Mais *"l'orientation vers les filières qualifiantes se fait trop souvent par relégation"*, rappelle Bernard De Commer, militant Sel-Setca (syndicat socialiste) et membre du Cef.

Revaloriser le qualifiant

PS et CDH se sont donc donné pour mission de revaloriser le qualifiant, afin que *"cet enseignement puisse faire l'objet d'un choix positif"*. A cette fin, la DPC prévoit que le tronc commun soit prolongé de la 2^e à la 3^e secondaire (15 ans) et doté d'une dimension poly-

technique.

Tous les partis et acteurs de l'enseignement adhèrent-ils à cette proposition? *"Il y a deux camps"*, observe M. De Commer. Globalement, d'aucuns (CDH, Ecolo, MR, FDF et l'enseignement catholique) défendent l'idée d'améliorer le tronc commun actuel tandis que d'autres (PS, CSC, FGFB et l'enseignement officiel) plaident pour son allongement jusqu'à 15 ans, voire 16 ans.

La DPC a tranché en faveur de la seconde option. *"Accord de majorité oblige, observe M. De Commer, le CDH s'est, in fine, inscrit pour un allongement d'un an minimum et voit, en échange, le terme "excellence" (Ndlr: le Pacte pour un enseignement d'excellence lancé par Joëlle Milquet) apparaître dans la DPC."* Au-delà, *"avec des nuances, reprend-il, l'ensemble des partenaires de l'enseignement s'accordent sur la volonté de doter le tronc commun d'une dimension polytechnique et d'organiser des activités de découverte des métiers techniques et technologiques pour tous les élèves"*.

Notre système éducatif est-il conçu pour qu'une telle réforme génère de vrais résultats? En France, depuis les années 90, les élèves ont une structure commune pendant les quatre premières années du secondaire, jusqu'à 14-15 ans. *"Un système éducatif porteur d'un tel projet se heurte, selon moi, à des questions de représentation et de culture, explique Laurent Lescouarch, maître de conférence en sciences de l'éducation à l'Université de*

Rouen, et intervenant au colloque du Cef. *Nous avons eu le problème en France:*

les enseignants sont très résistants à cette unification des cursus. Quand on veut faire ces réformes, on s'appuie sur ce que font les pays scandinaves qui, eux, ont des cursus longs." Or, en Belgique comme en France, *"historiquement, notre forme scolaire n'est absolument pas différenciée. Notre système éducatif n'est pas fait pour faire une démocratisation des apprentissages; il est fait pour sélectionner"*.

En France, *"l'effet pervers de ce cursus commun, c'est qu'à partir de la 3^e ou 4^e secondaire, des élèves décrochent complètement car nous ne sommes pas parvenus à trouver l'équilibre entre les savoirs savants et les savoirs profes-*

sionnels. Une partie des problèmes de notre secondaire est probablement liée au fait d'avoir allongé le cursus commun sans avoir trouvé les moyens pédagogiques de la diversification". Il conclut: *"La Communauté française est peut-être en train de recréer ce qui a posé problème en France. Donc, elle devrait s'inspirer des limites du système français."*

St. Bo.

"En France, effet pervers du cursus commun, des élèves décrochent à 13-14 ans."

LAURENT LESCOUARCH
Université de Rouen